Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213501968-20251218-15_12_2025_2-DE

Ville de MORDELLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, **le 15 décembre** à 20 h 00, le Conseil Municipal de la ville de MORDELLES s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de **M. Thierry LE BIHAN,** Maire, en session ordinaire, après avoir été convoqué conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales**.**

PRÉSENTS : M. LE BIHAN, M. BONNET, Mme CORMENIER, M. BLIVET, Mme CLÉMENT, M. PRALONG, M. PÉLICHET, M. ATIK, M. MARTIN, Mme RAFFLIN, M. BERTHELOT, M. COCAULT, Mme BOIS, Mme CHEVEREAU, M. RALU, Mme HERVÉ, Mme LEGRAND, M. FARAUD, Mme LEBOEUF, Mme BILLARD, M. BOTREL, M. BERTHELOT, Mme BRIAND, M. BROUARD, M. NOZAY.

POUVOIRS :
Mme MARION à M. BONNET
Mme ROSE-AUBRÉE à M. LE BIHAN
Mme LEMOINE à M. PRALONG
M. BOKI-SOGUÉ à Mme CORMENIER

Mme HERVÉ, désignée à mains levées, prend place au bureau en qualité de secrétaire.

Le Conseil Municipal constate que les dispositions législatives concernant la convocation en date du **09 décembre 2025** ainsi que la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été respectées.

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2024 ET DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE 2024 – COLLECTIVITE EAU DU BASSIN RENNAIS
15-12-2025 - 2

Rapporteur : T. Le Bihan

La Collectivité Eau du Bassin Rennais a adopté son rapport annuel d'activités ainsi que son rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2024.

Ce rapport a été présenté en conseil municipal ce jour pour information et devra être présenté en assemblée délibérante des 6 EPCI membres de la CEBR.

Le document a également été envoyé aux communes en format papier pour qu'il puisse être consultable par le grand public à l'accueil de la mairie. De plus, il est consultable en ligne sur le site internet www.eaudubassinrennais-collectivite.fr

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide :
- De prendre acte de la présentation du rapport d'activités 2024 et du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2024 de la Collectivité Eau du Bassin Rennais.

Le Maire,

MAIRIE DE MORDELLES (I.-&-V.)

Thierry LE BIHAN

La Secrétaire de séance,

Valérie HERVÉ